

**DÉLIBÉRATION****Séance du Conseil Municipal du 1^{er} Juin 2026**

Élus :	29	L'an deux mille vingt-six, le premier juin , le Conseil Municipal de la Commune de CHASSE-SUR-RHONE dûment convoqué le vingt-six mai deux mille vingt-six, s'est réuni à 18h30 en session ordinaire, salle Jean Marion, sous la présidence de Christophe BOUVIER, Maire.
Présents :	26	
Absents :	3	
Pouvoirs :	3	
Votants :	29	
Présents :	BOUVIER Christophe, DOUKKALI Sonia, BOUCHAMA Salah, RENAUD Sandrine, PROÏA Maxime, BORDE SAÏBI Danielle, BELLABES Loïs, LANGLOIS Rémy, PETIT Magali, GANDINI Stéphane, RANDON BERNET Sylvie, BORG Pierre, MENGIN Vincent, BERTHEL Laure, BUTY Christian, FRECHOSO Christine, COMBIER André, VIZCAINO Stéphanie, MARTIN Catherine, MAZET Jérôme, VERMARE Anne, DEL OLMO Céline SALAS Kévin, PARRA Anabelle, DANIELE Muriel, DUCHENE Stéphane, TOURNIER Marie-Pierre.	
Absents :	DEL OLMO Céline, BALSAMO Mario, GOETINCK Patrick	
Absents ayant laissés procurations :	DEL OLMO Céline à BORDE SAÏBI Danielle BALSAMO Mario à BOUVIER Christophe GOETINCK Patrick à DANIELE Muriel	
Secrétaire de séance :	Loïs BELLABES	

Délibération n° 01_06_052_1T5**OBJET : Vote du Budget Supplémentaire (BS) 2026**

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n° 23_02_003_1T5 du 23/02/2026, relative au Budget Primitif 2026 du budget principal de la commune ;

Vu le CFU 2026 du budget principal de la commune ;

Vu la délibération portant sur l'affectation du résultat 2025 du budget principal ;

Vu le projet de budget supplémentaire 2026 du budget principal ;

Considérant qu'il convient d'approuver le budget supplémentaire 2026 du budget principal équilibré en recettes et en dépenses pour la section de fonctionnement et de la section d'investissement ;

Le Conseil Municipal à 23 voix pour et 6 abstentions :

APPROUVE le budget supplémentaire 2026 du budget principal équilibré en recettes et en dépenses pour la section de fonctionnement et la section d'investissement comme suit :

Envoyé en préfecture le 05/06/2026

Reçu en préfecture le 05/06/2026

Publié le 05/06/2026



ID : 038-213800873-20260601-01_06_052_1T5-DE

Fonctionnement

Chapitre	Objet	Dépenses	
002	Ajustement résultat de fonctionnement reporté	-	197 257,33 €
023	Ajustement du virement de section	- 197 257,33 €	
011	Ajustement de crédit entre chapitre (011 et 65)	- 18 000,00 €	
65	Ajustement de crédit entre chapitre (011 et 65)	18 000,00 €	
TOTAL		- 197 257,33 €	- 197 257,33 €
EQUILIBRE FONCTIONNEMENT		- €	

Investissement

Chapitre	Objet	Dépenses	Recettes
10	Affectation couverture investissement		205 903,83 €
021	Ajustement du virement de section		- 197 257,33 €
21	Immobilisation corporelle	126 000,00 €	
20	Logiciel	26 646,50 €	
13	Subvention d'investissement		164 000,00 €
16	Amortissement du capital - nouvel emprunt	20 000,00 €	
TOTAL		172 646,50 €	172 646,50 €
EQUILIBRE INVESTISSEMENT		- €	

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Publié à CHASSE-SUR-RHONE, le 3 Juin 2026.

Le Maire,
Christophe BOUVIER



Envoyé en préfecture le 05/06/2026

Reçu en préfecture le 05/06/2026

Publié le 05/06/2026



ID : 038-213800873-20260601-01_06_052_1T5-DE